



## Rencontre avec le personnel périscolaire.

### Depuis 2 ans, la France traverse une pandémie de grande ampleur, comment le vivez-vous à titre professionnel ?

- Je ressens un mal-être, une fatigue physique et morale.
- Le fait d'être masqué rend plus difficile la compréhension pour les enfants.
- Devoir anticiper les activités afin de gérer les absences des élèves pour que tout le monde puisse participer rend la tâche plus compliquée.
- Le manque d'effectif au niveau du personnel nous a obligé à jongler sur plusieurs postes, ce qui n'a pas toujours été facile.
- Pour moi, la période la plus difficile a été décembre et janvier avec les classes qui fermaient, les élèves et les collègues malades. La nourriture que je jetais ...
- Mais cette période, c'était aussi l'entraide entre collègues, chaque personne allait sur le poste d'une autre personne. Je remercie les élus, Yvette (médiathèque) et Marie-Hélène de nous avoir donné un coup de main, sinon nous aurions été obligés de fermer la garderie et le restaurant scolaire.

### Quelles ont été les mesures mises en place dans les structures d'accueil pour les enfants ?

- La première mesure prise a été de séparer les deux écoles tant pour la garderie que pour le restaurant scolaire.
- Au restaurant, les deux services se font école par école et non tous les enfants de maternelle d'abord et ensuite les primaires. Cette mesure n'est pas forcément contraignante mais lorsqu'il y a des élèves, voire des classes en moins, cela apporte des modifications à gérer au jour le jour.
- Pour la garderie les enfants sont accueillis dans deux lieux différents. Cela est embêtant car tous les enfants ne font pas forcément les mêmes activités. Ce moment était plutôt convivial quand les enfants des deux écoles pouvaient jouer ensemble.
- A la garderie, il faut sans cesse désinfecter les jeux. On a donc été obligé d'enlever tous les jeux qui ne pouvaient pas l'être.
- Depuis deux ans, on a travaillé avec des protocoles sanitaires qui changeaient au moins à chaque vacances scolaires, voire plusieurs fois la même semaine.
- Au tout début de la crise, j'ai vécu le confinement avec 4 élèves prioritaires à surveiller sur le temps du midi.
- Au restaurant, il fallait les placer 4 par table, à la même place tous les jours. Les distanciations devaient être respectées ainsi que les gestes barrière. Les enfants n'avaient pas le droit de se servir d'eau tous seuls. Il fallait sans cesse désinfecter les locaux.

### Que peut-on vous souhaiter pour les mois à venir ?

- Tout simplement que tout redevienne comme avant la crise sanitaire.
- Plus de masques.
- Que les deux écoles soient réunies.

Entretien réalisé par Françoise Foucaud, adjointe en charge des personnels périscolaires avec Elodie, Emilie, Frédéric, Laura, Malika, Sandrine, Stéphanie, Sophie, agents périscolaires.

Le mini Max' est disponible dans le hall de la mairie en libre service, à la médiathèque, à la garderie, ainsi que dans les commerces locaux.

#### Correspondante Ouest-France pour Maxent :

Pour faire paraître vos articles en amont ou en aval de votre manifestation merci de prendre contact avec

Mme Régine Paquer

tél : 06 31 16 78 08

mail : regine.paquer@orange.fr

#### Commerces

##### Boulangerie - Commerce Multi Services POULY

Tél. 02 99 06 70 48

Ouvert les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 7h30 à 13h et de 15h30 à 19h30. Le dimanche de 7h30 à 13h. Fermé le mercredi.

##### Le Rozell Breton

Tél. 02 99 06 47 84

Ouvert tous les jours sauf le lundi et le mercredi après-midi.

#### Permanence :

##### Gendarmerie de Plélan-le-Grand

Mercredi et samedi : 14h à 18h

Tel . 02 99 06 81 05

#### Cabinet infirmier de Maxent :

2 rue Ange Gouin

tel: 07 78 26 50 07

#### Date du prochain conseil municipal

Le prochain conseil aura lieu le mardi 1er mars. Les comptes rendus des différents conseils sont disponibles sur le site internet de la commune : [www.maxent.fr](http://www.maxent.fr)

## Opération « Une Naissance = Un Arbre »

Samedi 5 février, en ouverture de la semaine verte (appelée également « semaine green ») qui a lieu jusqu'au 13 février, les élus ont renouvelé pour la 2ème année consécutive l'opération « Une naissance = Un arbre », et cette fois accompagnés d'élus du conseil municipal des jeunes.

Dans le courant 2ème trimestre, les parents ayant eu un nouveau-né en 2021, seront invités à venir accrocher aux pommiers plantés square des écoles une plaque indiquant le prénom et la date de naissance de leur enfant.

L'année 2021 a enregistré 19 naissances.



Le club de VTT organise un repas le samedi 12 mars 2022 (cochon grillé) suivi d'une soirée dansante.

Repas et soirée sur réservation jusqu'au 15 février 2022.

Le pass sanitaire est obligatoire.

**MAXENT**

**SAMEDI 12 MARS 2022**  
À partir de 19H00  
Salle polyvalente

Organisé par le :  
VTT club de MAXENT

**Repas Cochon Grillé**  
Animation cabaret et Soirée dansante

Les menus :  
- Kérou Soft (offert),  
- Cochon grillé  
(et ses accompagnements),  
- Tartelottes aux pommes,  
- Café,  
- Deuxième menu complètes

Enfant : 8 € | Adulte : 15 €  
(jusqu'à 12 ans)

Sur réservation jusqu'au 15 février 2022

Restaurants partenaires :

- Boulangerie POUET à MASU V
- Garage VAL MON à HAZEBU
- YVES & MON à 06.21.21.68.68
- Julien VALLERIE à 06.13.44.01.66

**PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE**

## Soirée lecture à la médiathèque

Le vendredi 18 février à 18H45 est organisée à la médiathèque une soirée lecture avec Hélène Arnaud, auteure. Installée dans la commune depuis plusieurs années. Elle publie régulièrement des romans mais aussi des recueils, notamment des contes traditionnels. La soirée s'achèvera par un échange avec le public et par une séance de dédicaces. Entrée libre, avec pass sanitaire à jour.

## SMICTOM :

collecte de déchets

Bac vert tous les mardis après-midi.

Bac jaune le jeudi des semaines impaires: 17 février et 03 mars 2022.

## Les Restos du Coeur

Montfort-sur-Meu. La Côtélais, le jeudi de 9h à 12h  
Tél. 02 99 07 13 89

## Contact SAUR

Un problème de réseau d'eau, vous pouvez joindre la SAUR au 02 78 51 80 00 et en cas d'urgence au 02 78 51 80 09.

## Tenue du bureau de vote

La municipalité recherche des volontaires pour tenir le bureau de vote les dimanches 10 et 24 avril 2022. Si cela vous intéresse, merci de vous faire connaître auprès de la mairie au 02 99 06 70 15. Conditions pour tenir le bureau de vote : il faut être majeur et inscrit sur la liste électorale de la commune.

## Le recensement militaire

Il s'adresse aux jeunes français et françaises âgé(e)s de seize ans. Ils doivent se présenter à la mairie, avant la fin du 3ème mois qui suit la date d'anniversaire, munis de leur carte d'identité du, livret de famille des parents et d'un justificatif de domicile. A cette occasion, la mairie remet une attestation de recensement.

## AAPPMA CHEZE CANUT

L'assemblée générale dimanche 27 février à 9h30, à Saint-Thurial, salle Arthur, rue de l'église. Ouvert à tous les pêcheurs et amoureux de la nature. Pass vaccinal et port du masque obligatoire.

Expression de la minorité conformément à l'article L 2121-27-1 du code général des collectivités territoriales :

La minorité n'a pas souhaité s'exprimer sur l'édition 15 de février 2022